

## Micro-planification d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19

V1. novembre 2020

### Ne pas oublier de prendre les mesures de prévention des infections au Covid-19<sup>1</sup> :

- Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, excepté les membres de sa famille proche ou les personnes avec lesquelles on vit.
- Se laver fréquemment et rigoureusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. L'OMS recommande de se laver les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. En l'absence de savon ou de solution hydroalcoolique, il convient de se frotter vigoureusement les mains avec des cendres de bois.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Respecter les règles d'hygiène respiratoire en toussant et en éternuant dans le pli du coude ou dans un mouchoir, en jetant le mouchoir immédiatement après et en se lavant les mains.
- S'abstenir d'aller travailler et rester chez soi en cas de fièvre ou de symptômes respiratoires.
- Porter un masque en tissu dans les contextes de transmission communautaire généralisée, en particulier lorsqu'il n'est pas possible de maintenir la distanciation physique.
- Utiliser et éliminer correctement les équipements tels que masques et gants fournis pour prévenir les infections au Covid-19<sup>2</sup>.
- Continuer d'appliquer toutes les autres mesures décrites, même lorsque l'on porte des équipements de protection.

**NOTE :** À mesure que la pandémie évolue, l'OMS se fonde sur les découvertes scientifiques pour actualiser ses recommandations en matière de prévention des infections. Vous trouverez toutes les dernières informations disponibles à l'adresse :

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>.

**Documents clés de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP) :** *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19 ; Planification pour la distribution en toute sécurité de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) dans le contexte de la transmission du Covid-19.*

<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>

*Recommandations en matière de micro-planification*

[\(https://allianceformalariaprevention.com/fr/outils-app/outils-et-ressources/\)](https://allianceformalariaprevention.com/fr/outils-app/outils-et-ressources/) :

ce document contient des orientations très précises sur le processus de micro-planification suivi avant la pandémie de Covid-19, dont la plupart reste d'actualité.

<sup>1</sup> <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance>

<sup>2</sup> Suivre les directives de l'OMS et des pays concernant l'élimination des déchets. Les déchets devraient être jetés de façon appropriée et ne pas rester dans l'environnement, où ils risqueraient de contaminer des personnes. Voir : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331922>.

## **Adapter la micro-planification aux stratégies de distribution de MII révisées au vu de la pandémie de Covid-19**

Dans le cadre de la planification d'une campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), la micro-planification demeure l'une des phases les plus importantes pour une distribution réussie. Il se peut même qu'elle revête une importance accrue dans le contexte de la pandémie de Covid-19, pendant laquelle toutes les informations recueillies au niveau local concernant l'accès aux MII, les attitudes et perceptions à l'égard d'interventions extérieures, et l'acceptation des populations, devraient guider l'élaboration des plans et budgets opérationnels.

Les programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP) et leurs partenaires prévoyant de distribuer des MII dans le contexte du Covid-19 devront, durant la phase de macro-planification, définir les modifications à introduire pour qu'une distribution de MII se déroule de la manière sûre qui soit, tant pour le personnel de campagne que pour les ménages bénéficiaires. La ou les stratégies adoptées devraient ensuite être prises en compte aux fins de choisir parmi les approches de la micro-planification décrites ci-après, ainsi que d'apporter des ajustements aux outils/modèles de micro-planification.

### **Passer en revue le processus de micro-planification « habituel »<sup>3</sup>**

Le processus de micro-planification « habituel » commence par l'élaboration, au niveau central, des supports de micro-planification nécessaires, à savoir : les modèles (généralement des fichiers Excel contenant plusieurs feuilles de calcul reliées entre elles), le programme des formations des formateurs et des ateliers, le plan de déroulement de la micro-planification (niveaux de déroulement de la micro-planification, participants, facilitateurs, durée des formations des formateurs et des ateliers, etc.), le calendrier associé à des fins de planification, le budget, etc. Une formation est ensuite dispensée au niveau central aux facilitateurs qui seront amenés à diriger et à superviser les ateliers de micro planification au niveau des districts. Par souci de clarté, on suppose dans le présent document que la micro-planification a lieu au niveau des « districts » ou de leur équivalent dans un pays donné. Toutefois, la micro-planification vise à recueillir des informations aux niveaux inférieurs (communes, quartiers, villages, etc.), c'est-à-dire dans les zones opérationnelles de la mise en œuvre d'une campagne de distribution au sein des districts.

Le niveau central doit envoyer, en amont des ateliers de micro-planification, une liste de toutes les informations à recueillir, comme : une liste des établissements de santé et des communautés qu'ils servent, incluant les données démographiques concernant ces communautés ; une liste des infrastructures routières ; une liste des réseaux de télécommunication ; une liste des ressources en matière de stockage et de transport ; etc. Des ateliers de micro-planification sont ensuite organisés au niveau des districts en vue de cartographier ces données et d'élaborer, en se servant des modèles Excel de micro-planification, des micro-plans pour chaque district. Par la suite, ces micro-plans sont « nettoyés », contrôlés et validés au niveau central, avant d'être renvoyés aux districts afin que l'ensemble du personnel de campagne à tous les niveaux se fonde sur le même plan et budget.

Un atelier de micro-planification devrait aboutir aux résultats suivants :

- une cartographie détaillée de chaque district ;
- un plan de micro-positionnement (mettant en évidence les points de distribution et les communautés se trouvant dans la circonscription de chacun) ;
- des plans préliminaires de recensement des ménages ;
- des plans préliminaires relatifs au changement social et de comportement (CSC)<sup>4</sup> ;

---

<sup>3</sup> Voir aussi le document de l'APP intitulé *Recommandations en matière de micro-planification*, <https://allianceformalariaprevention.com/fr/outils-app/outils-et-ressources/>.

- un plan de micro-transport (du niveau des districts vers les sites de distribution ou de pré-positionnement) ;
- un chiffrage des coûts au niveau local (prix de location de camions, de bateaux, etc.) ;
- une cartographie de la portée des réseaux de téléphonie mobile et des zones non couvertes ;
- des plans de stockage préliminaires (sur les sites de distribution ou de pré-positionnement) ;
- une liste de solutions possibles en matière de gestion des déchets<sup>5</sup> ;
- une liste de dirigeants/personnes influentes au niveau local, ainsi que de leurs coordonnées ;
- des plans de paiement (d'autant plus important dans le contexte du Covid-19 où les paiements en espèces peuvent comporter un risque de transmission du Covid-19 et où on devrait éviter de recueillir des signatures) ;
- un budget opérationnel des districts.

### **Planifier la micro-planification au stade de la macro-planification**

En phase de macro-planification, il convient de prendre en compte un certain nombre d'éléments pour déterminer l'approche à suivre aux fins de la micro-planification. Parmi ces éléments figurent :

- la stratégie de distribution de MII adoptée ;
- les décisions prises concernant les dispositifs de transport des MII sur le dernier kilomètre (le cas échéant) ;
- la qualité des micro-plans précédemment élaborés ;
- la qualité des données recueillies aux fins de précédentes campagnes et la quantité de détails contenus dans les bases de données établies (exemple : données numérisées portant aussi loin que le niveau des ménages ou données de synthèse regroupées par communauté ou sous-district) ;
- les relations tissées avec les partenaires techniques et financiers, et le degré de souplesse de ces derniers ;
- les capacités au niveau de la mise en œuvre (niveau d'alphabétisation, expérience technique) ;
- l'accès à internet et les ressources à disposition (ordinateurs, réseaux de téléphonie mobile) ;
- les restrictions relatives au Covid-19 (susceptibles d'évoluer entre la phase de macro-planification et de micro-planification) ;
- les échéances.

Du fait du caractère imprévisible de la pandémie de Covid-19, il se peut que le premier plan d'action de la campagne, le « plan A », ne puisse en fin de compte pas être mis en œuvre. Il est essentiel d'élaborer un « plan B » (voire un « plan C »). Ainsi, si la situation d'un pays sur le plan du Covid-19 empire, il se peut qu'il faille rapidement adapter la stratégie de distribution pour passer par exemple d'une distribution à partir de sites fixes à une distribution en porte à porte. Autre cas de figure possible : un taux élevé de transmission du Covid-19 au sein des communautés requiert une modification de la stratégie dans certaines zones, tandis que d'autres zones peuvent continuer d'appliquer le plan A. Il se peut en outre qu'on doive suivre des stratégies différentes en milieu urbain et en milieu rural. Quelle que soit la stratégie de distribution choisie, il est essentiel de réfléchir à la façon dont on procédera à la micro-planification.

---

<sup>4</sup> Voir les orientations de l'APP intitulées *Micro-planification des activités de changement social et de comportement dans le contexte du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

<sup>5</sup> Voir les orientations de l'APP à paraître sur la gestion des déchets générés durant une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19 (<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>).

Étant donné que des restrictions relatives au Covid-19 risquent de limiter les déplacements et les rassemblements de personnes, il se peut qu'on ne puisse pas suivre la méthode de micro-planification habituelle. Il n'existe toutefois pas de solution universelle. Certains PNLP ont davantage d'expérience et de ressources que d'autres en matière de micro-planification. Chaque pays devrait donc définir son propre processus de micro-planification selon ce qui est faisable pour produire les résultats requis. Les approches suivies dépendront de la qualité de toute micro-planification précédemment mise en œuvre (dans le cadre de distributions de MII ou d'autres programmes sanitaires), de la possibilité de se connecter à internet pour assister à des réunions virtuelles et/ou envoyer et recevoir des informations, et des restrictions mises en œuvre au niveau national et local à des fins de prévention des infections au Covid-19 et de lutte contre le virus.

### **Si besoin, limiter les activités de micro-planification pour mettre l'accent sur les aspects essentiels**

Contrairement à avant la pandémie, si, du fait que des mesures de prévention des infections au Covid-19, on doit éviter les grands rassemblements de personnes, les chargés de la planification et de la mise en œuvre devront travailler à distance et/ou en plus petits groupes aux niveaux décentralisés. Il sera alors plus compliqué de garantir la collecte de données précises en quantité suffisante durant la micro-planification, en particulier si la micro-planification doit servir au pré-positionnement (par exemple si l'on applique une stratégie en une seule phase combinant recensement des ménages et distribution de MII, c'est-à-dire que le nombre de MII réellement nécessaire n'est pas défini à l'avance lors d'une phase de recensement distincte).

Compte tenu de la nécessité d'adapter les activités en vue de limiter au minimum le risque de transmission du Covid-19, il se peut que l'on doive limiter les activités de micro-planification pour mettre l'accent sur des aspects essentiels comme :

1. l'actualisation des chiffres relatifs à la taille de la population de toutes les communautés qui relèvent de la circonscription d'un établissement de santé ou d'un site de pré-positionnement, selon la stratégie choisie (cette mise à jour peut être effectuée par des agents de santé communautaires, des comités du développement au niveau communautaire, des membres du personnel des établissements de santé ou d'autres sources fiables) ;
2. le repérage des populations et groupes spéciaux particulièrement vulnérables face au paludisme et bénéficiant d'un accès limité aux structures (personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, réfugiés, communautés marginalisées sur le plan géographique ou social, etc.) ;
3. la planification du transport des MII de façon à ce que toutes les zones ciblées soient atteintes et à ce que les MII soient aussi près des communautés et des ménages que possible ;
4. la planification des activités de CSC sur la base d'informations propres au contexte concernant les dirigeants communautaires, l'accès à la radio et la portée des stations, les réseaux de téléphonie mobile disponibles et exploités, les communautés ou quartiers confrontés à des obstacles dans l'accès et/ou le recours à des services de santé, etc.<sup>6</sup>

Les informations relatives à l'actualisation des données démographiques, au repérage des populations et groupes spéciaux particulièrement vulnérables face au paludisme, ainsi qu'à la planification des activités de CSC, peuvent être envoyées sous forme électronique ou communiquées par téléphone. Les PNLP doivent définir le modèle ou format à utiliser pour présenter et compiler ces données.

---

<sup>6</sup> Voir les orientations de l'APP intitulées *Micro-planification des activités de changement social et de comportement dans le contexte du Covid-19*, <https://allianceformaliariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

S'agissant du transport des MII, il faut principalement disposer, en plus des quantités de MII nécessaires selon les données démographiques à disposition et les sites de livraison choisis, de plans des zones ciblées et d'informations sur l'état des routes et les solutions de transport possibles. Le personnel logistique des districts, le personnel responsable des établissements de santé et le niveau national devront amplement communiquer en vue d'élaborer les plans de micro-transport. Si cette communication se fait par téléphone ou de manière électronique, les budgets devraient tenir compte d'un accroissement des coûts de communication (temps de communication et accès à internet). S'il est impossible de communiquer virtuellement, il est probable qu'il faille alors organiser des réunions en face à face au niveau des districts. Il est essentiel que le personnel logistique des districts et le personnel responsable des établissements de santé participent à ces réunions, mais dans les districts comptant de nombreux établissements de santé, il sera probablement impossible de réunir tous les représentants des établissements de santé en même temps, du fait de possibles restrictions des rassemblements de personnes liées au Covid-19. Afin de limiter le nombre de participants réunis à tout moment, le personnel logistique des districts pourrait éventuellement diviser le transport en « circuits de livraison » et organiser des réunions avec le personnel responsable des établissements de santé appartenant à un ou plusieurs circuits de livraison.

### **Envisager de mettre en œuvre différentes approches de la micro-planification d'une zone à l'autre**

Il se peut qu'on doive ou qu'on puisse mettre en œuvre différentes approches de la micro-planification d'une zone à l'autre (milieu urbain, milieu rural), et aux fins de la planification du déroulement de la micro-planification, il importe d'envisager plusieurs solutions pour pouvoir faire face à des scénarios changeants.

Possibles approches de la micro-planification :

1. Dans les pays qui disposent globalement d'un accès correct à la téléphonie mobile et à internet, et qui aux fins de précédentes campagnes ont procédé à une micro-planification à l'aide d'outils actualisés, les PNLP peuvent décider de coller autant que possible au processus « habituel », en introduisant des adaptations au contexte du Covid-19.
2. Dans les pays qui ont procédé à une micro-planification aux fins de la dernière campagne, et qui disposent de micro-plans actualisés ou pouvant l'être, reposant sur des données fiables en matière de recensement des ménages (exemple : données collectées de manière électronique contenant des informations portant aussi loin que le niveau des ménages ou des sous-districts), les PNLP peuvent décider de se servir de ces micro-plans et des données tirées de précédentes campagnes aux fins de la micro-planification actuelle.
3. Dans les pays présentant des environnements opérationnels complexes, où l'on ne peut pas se fier aux précédents exercices de micro-planification, et où l'accès à internet et aux technologies sur le terrain est limité, il est probable que les PNLP doivent modifier le processus de micro-planification et se servir d'outils simplifiés.

Il convient toutefois de noter que, quelle que soit l'approche adoptée, les micro-plans élaborés lors de précédentes campagnes risquent de surtout concerner des distributions à partir de sites fixes et de devoir être adaptés à la stratégie de distribution choisie aujourd'hui<sup>7</sup> (exemple : distribution en porte à porte en une seule phase).

Quelle que soit l'approche adoptée, les ateliers de micro-planification peuvent se dérouler de trois façons :

---

<sup>7</sup> Pour plus d'informations concernant les différentes stratégies adoptables, voir les *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

1. Le personnel central peut appuyer à distance le travail de micro-planification sur le terrain. Il peut s'agir de donner des présentations techniques lors de séances plénières, puis de réunir chaque soir les équipes décentralisées pour s'informer des progrès réalisés, des difficultés rencontrées et du programme proposé pour le lendemain. Cette aide à distance suppose aussi d'être disponible par courriel, par téléphone, sur WhatsApp ou sur une autre plateforme virtuelle pour répondre rapidement à toute question ou régler des problèmes qui apparaîtraient en lien avec le modèle de micro-planification, par exemple.
2. Le personnel central peut appuyer le travail de micro-planification sur le terrain en personne, ou à la fois en personne et à distance (système hybride). Dans certains pays, il se peut que la micro-planification puisse se faire virtuellement pour ce qui est des zones urbaines, tandis que dans certaines régions rurales, ou toutes, on peine considérablement à aboutir aux résultats escomptés. Dans ce cas, on peut organiser des ateliers en présentiel dans certaines zones, et des ateliers virtuels dans d'autres.
3. Le personnel central peut appuyer le travail de micro-planification sur le terrain en personne, en suivant les procédures habituellement appliquées avant la pandémie de Covid-19 en ce qui concerne les ateliers de micro-planification. Il est alors impératif de respecter strictement et en tout temps les mesures de prévention des infections au Covid-19 mises en place au niveau national.

Si les ateliers de micro-planification n'ont pas lieu en personne, on attend du niveau régional/provincial (voire du niveau des districts) qu'il bénéficie d'un accès à internet permettant d'envoyer les modèles complétés au personnel central. Si ce n'est pas le cas, il convient de trouver d'autres solutions (exemple : envoyer les modèles complétés au personnel central sur papier ou sur clé USB, en faisant appel à un transporteur public, en déployant du personnel gouvernemental ou non gouvernemental, ou en employant un autre moyen). Les budgets devraient tenir compte de la nécessité de garantir un envoi des modèles de micro-planification complétés en temps opportun en vue d'une validation rapide.

### **Approche 1 : Adapter le processus de micro-planification « habituel » au contexte du Covid-19**

Les PNLP peuvent choisir cette approche dans les pays qui disposent globalement d'un accès correct à internet et qui ont fait l'expérience de la micro-planification dans le cadre de récentes campagnes de distribution massive. Un accès à internet adéquat et un savoir-faire technique permettent au personnel de campagne d'organiser des réunions et formations virtuelles jusque sur le terrain, ainsi que de partager des documents et des données au format électronique. Les pays concernés, qui se sont servis d'outils de micro-planification actualisés dans le cadre de leur dernière campagne, savent se servir de modèles de micro-planification pouvant être facilement adaptés à une stratégie de distribution différente (par exemple pour passer d'une distribution à partir de sites fixes à une distribution en porte à porte). Parmi les ressources accompagnant le présent document figurent notamment des exemples de modèle de micro-planification adapté.

Au niveau central, les supports doivent être adaptés au pays en question, et notamment aux restrictions mises en place en lien avec le Covid-19. Ainsi, les modèles de micro-planification doivent être modifiés aux fins d'une distribution en porte à porte (si telle est la stratégie choisie), et le plan de déroulement détaillant la façon dont les facilitateurs doivent être déployés sur le terrain doit être ajusté selon le contexte. La formation des formateurs se déroule de façon virtuelle ou selon un modèle hybride (exemple : certains participants y assistent physiquement, tandis que d'autres se connectent sur une plateforme virtuelle), et sur une plus courte durée, le contenu étant révisé et simplifié. On élaborera notamment des procédures opérationnelles normalisées que l'on communiquera aux formateurs pour guider les activités sur le terrain. Ces procédures doivent définir clairement qui est responsable de la collecte de données et comment ces données doivent être

collectées, qui doit procéder aux exercices de cartographie, qui doit remplir le modèle de micro-planification et comment, comment les données doivent être contrôlées, etc.

### **Approche 2 : Accélérer le processus de micro-planification en se servant de micro-plans et de données tirées du recensement des ménages de précédentes campagnes**

Dans les pays qui disposent de micro-plans précédemment établis et considérés comme fiables, les PNLP peuvent décider de se servir de ces micro-plans aux fins de l'actuelle micro-planification. Il leur faudra un accès à internet globalement adéquat et du personnel de campagne possédant de bonnes aptitudes techniques pour pouvoir organiser des réunions et formations virtuelles et soumettre en temps opportun les informations requises et les modèles de micro-planification complétés. Cette approche consiste à actualiser au niveau central les micro-plans précédemment établis (éventuellement durant la formation des formateurs organisée au niveau central), à intégrer les facteurs de croissance démographique dans les données tirées du précédent recensement des ménages, et à se servir des nouvelles données démographiques ainsi obtenues pour actualiser les micro-plans. Ces micro-plans sont ensuite envoyés aux districts qui doivent alors mettre à jour les données requises, en particulier en ce qui concerne les communautés qui auraient été omises durant la dernière campagne (si le phénomène est connu), les nouveaux établissements humains qui seraient apparus du fait de déplacements de population, les camps de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les groupes de population spéciaux, etc. Le modèle de micro-planification pourrait par exemple être ajusté en vue d'une distribution en porte à porte, et les données remontées depuis le terrain pourraient y être intégrées au niveau central. Parmi les ressources accompagnant le présent document figurent notamment des exemples de modèle de micro-planification adapté en vue d'une distribution en porte à porte.

### **Approche 3 : Simplifier la micro-planification**

Dans les pays présentant des environnements opérationnels complexes, les PNLP risquent de ne pas disposer de données fiables dans les micro-plans élaborés lors de précédentes campagnes. Ce peut être parce que le contexte a considérablement changé, en raison par exemple de déplacements de population, ou parce que les données précédemment recueillies dans le cadre de la micro-planification sont de qualité médiocre pour des raisons diverses comme des budgets insuffisants et/ou des inquiétudes relatives à la sécurité du personnel des établissements de santé prenant part à la mise en œuvre de la micro-planification au niveau des districts. Si l'accès à internet, aux ordinateurs et aux réseaux de téléphonie mobile est lui aussi limité, voire non existant, il ne sera pas possible de se servir d'outils informatisés. Les districts auront donc de la difficulté à transmettre les données recueillies au niveau central. Dans ce cas, les PNLP doivent se servir d'un outil simple pour collecter des données très basiques comme les sites de pré-positionnement définis et la liste des établissements humains situés dans la circonscription de ces sites, les données démographiques concernant ces établissements, des informations concernant l'accès aux communautés et les problèmes de sécurité éventuels, etc. Cet outil doit être au format papier et devra être remonté à un niveau (régional, provincial, etc.) auquel les données puissent être saisies dans un modèle de micro-planification Excel simplifié (adapté à la stratégie de distribution choisie) en vue de générer des micro-plans.

### **Réfléchir aux solutions possibles pour la collecte d'informations aux fins de la micro-planification aux niveaux inférieurs**

Quelle que soit l'approche choisie, il est nécessaire de faire en sorte que les données proviennent du niveau le plus proche de la mise en œuvre possible, l'accent devant être mis sur l'actualisation des données démographiques, le repérage des populations et groupes spéciaux, l'évaluation de l'accès, etc.

Parmi les solutions possibles pour recueillir des données aux niveaux inférieurs aux fins de la micro-planification figurent :

- Des réunions d'examen des données (virtuelles ou en présentiel) visant à effectuer des contrôles de routine de la qualité, durant lesquelles les modèles à compléter ou la liste d'informations à recueillir peuvent être présentés, assortis d'un délai pour l'achèvement de la collecte de données. Des réunions de suivi virtuelles ou en présentiel peuvent ensuite avoir lieu ;
- Des visites de supervision effectuées par du personnel de district, pouvant servir à informer les établissements de santé des données requises (modèles à compléter ou liste d'informations à recueillir) et des délais impartis ;
- L'élaboration d'une liste de contrôle complète énonçant les informations requises, les sources de données possibles et les délais fixés pour l'achèvement de la collecte de données. On peut procéder à un suivi régulier, virtuel ou en présentiel, et évaluer les progrès accomplis à l'aune des objectifs établis ;
- La supervision de la collecte de données par du personnel de niveau national chargé de veiller à ce que le personnel au niveau des districts dispose de ses coordonnées et lui fasse régulièrement rapport sur l'état d'avancement de la collecte.

Quelle que soit l'approche choisie aux fins de la micro-planification, il est indispensable de faire en sorte de disposer d'informations pour remplir les micro-plans. S'ils ne reçoivent pas ces informations en temps opportun, les PNLP et leurs partenaires devraient définir des moyens de renforcer leur stratégie pour que la collecte de données ait bien lieu.

### **Modifier les outils de micro-planification selon la stratégie de distribution adoptée**

Les outils utilisés aux fins de la micro-planification avant la pandémie de Covid-19<sup>8</sup> risquent de devoir être modifiés pour être adaptés aux nouvelles stratégies de distribution adoptées par les PNLP. Il peut s'agir d'élaborer des outils distincts pour les zones urbaines et rurales dans les cas où les stratégies prévues pour celles-ci diffèrent. Les modifications à apporter aux outils recommandés sont relativement simples, mais elles ont néanmoins leur importance en vue de la mise au point de micro-plans fournissant les informations nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie de distribution adoptée en respectant des critères de qualité élevés et en limitant les retards.

Les outils de micro-planification « habituels » sont des modèles Excel généralement conçus pour des distributions à partir de sites fixes. Ces modèles se fondent en règle générale sur deux critères précis pour créer/établir des points de distribution, à savoir :

1. distance maximale de cinq kilomètres entre un point de distribution et les communautés de sa circonscription,
2. population totale de 6 500 habitants maximum dans chaque circonscription<sup>9</sup>.

Les modèles se fondent par ailleurs sur un certain nombre de paramètres (durée en jours du recensement des ménages, nombre de ménages à toucher par jour et par équipe, durée en jours de la distribution, et nombre de MII à distribuer par jour ou nombre de personnes à servir par jour à un point de distribution). Ces paramètres permettent ensuite de calculer la quantité de personnel requise aux fins du recensement des ménages ainsi que le nombre d'équipes de distribution nécessaires. Il convient de noter que les modèles calculent enfin le nombre de MII requises à chaque

---

<sup>8</sup> Il s'agit (1) du modèle de micro-planification relatif à la logistique/au suivi et à l'évaluation et (2) du modèle de micro-planification concernant le CSC.

<sup>9</sup> Une population totale de 6 500 habitants au sein de la circonscription d'un point de distribution permet d'achever une distribution en cinq jours. Si l'on allonge la durée d'une distribution, alors on peut accroître le nombre d'habitants d'une circonscription.

point de distribution, sans toutefois indiquer le nombre de MII destinées à chaque communauté de la circonscription.

En fonction de la stratégie adoptée, les modèles « habituels » devront ou risquent de devoir être ajustés comme suit :

1. Recensement en porte à porte suivi d'une distribution à partir de sites fixes (deux phases) :  
Il se peut que certains pays décident de ne pas modifier la stratégie « habituelle ». Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de modifier le modèle de micro-planification. Cependant, afin d'éviter autant que possible les rassemblements de personnes, ces pays peuvent décider d'établir des points de distribution en plus grand nombre ou de plus petite taille en revoyant à la baisse les critères relatifs à la taille de la population des circonscriptions. Cette décision entraînera une augmentation du nombre d'équipes de distribution et, par conséquent, un accroissement des coûts.
2. Recensement en porte à porte immédiatement suivi d'une distribution à partir de sites fixes (une phase) :  
Là aussi, le modèle de micro-planification n'a pas besoin d'être modifié, car il est question d'une distribution à partir de sites fixes. On pourrait ici aussi décider d'établir des points de distribution en plus grand nombre ou de plus petite taille (comme décrit plus haut). Dans ce scénario, les données relatives au recensement des ménages ne sont pas connues en amont de la période de distribution ; on peut donc, dans le modèle de micro-planification, ajuster les stocks d'urgence des différents sites de distribution ou de pré-positionnement.
3. Distribution communautaire (recensement en porte à porte ou auto-enregistrement) :  
Cette solution nécessite de décomposer le nombre de MII nécessaires pour chaque communauté d'une circonscription. Pour ce faire, il suffit simplement d'ajouter dans le modèle de micro-planification une colonne permettant de calculer le nombre de MII nécessaires en fonction de la taille de la population de chaque communauté. Les données relatives au recensement des ménages étant susceptibles de ne pas être disponibles à l'avance, il se peut qu'il faille ajuster les stocks d'urgence à prévoir (comme décrit plus haut).
4. Recensement et distribution en porte à porte (deux phases ou une seule phase) :  
Cette solution nécessite (comme décrit plus haut) de diviser le nombre de MII nécessaires par communauté, mais aussi de calculer le nombre d'équipes nécessaires pour intervenir en porte à porte, en fonction de paramètres ajustés :
  - durée en jours du recensement des ménages et durée en jours de la distribution, ou durée en jours du recensement des ménages et de la distribution combinés,
  - nombre de ménages à atteindre par jour et par équipe intervenant en porte à porte (que l'on suive une stratégie à deux phases ou en une seule phase, et que l'on intervienne en milieu urbain ou rural).

Enfin, quelle que soit la stratégie suivie, les modèles de micro-planification devraient quantifier les besoins en supports et équipements propres à la lutte contre le Covid-19 (équipements de protection individuelle (EPI), savon, gel hydroalcoolique, stations de lavage des mains, etc.).

### **Planifier les ateliers en présentiel de façon appropriée**

Il est probable qu'il soit impossible de mener des ateliers de micro-planification sans compromettre la distanciation physique, car généralement, plusieurs personnes sont chargées d'établir une carte ou de saisir des données dans le modèle Excel.

S'il est nécessaire d'organiser des ateliers en présentiel, il importe :

- d'inviter les participants appropriés (membres des équipes de gestion sanitaire des districts, représentants des établissements de santé, représentants d'organisations communautaires

locales, représentants des autorités locales ou de groupes communautaires, etc.) afin que les informations recueillies soient le plus exactes et le plus détaillées possible (et notamment qu'aucune communauté ne soit laissée pour compte) ;

- de limiter le nombre de facilitateurs à un ou deux par atelier, issus du niveau central ou régional ;
- de veiller au respect des mesures de prévention des infections au Covid-19, ce qui peut supposer de diviser les participants en plus petits groupes chargés de tâches spécifiques (exemple : cartographier les différentes zones d'un district séparément, ou travailler d'une part sur les modèles relatifs au suivi et à l'évaluation et à la logistique, et d'autre part sur le modèle concernant le CSC, etc.) ;
- de tirer le plus grand parti possible du temps imparti pour les ateliers en prévoyant suffisamment de temps pour collecter des données en amont, et en procédant à un suivi régulier pour s'assurer que les informations requises sont recueillies.

### **Ne pas oublier la logistique « du dernier kilomètre » durant la micro-planification**

La plupart des pays devraient opter pour une stratégie de distribution modifiée en raison de la pandémie de Covid-19. Nombre d'entre eux devraient planifier une distribution en porte à porte, ce qui nécessite un plan concernant la logistique « du dernier kilomètre » (c'est-à-dire le transport des MII depuis le dernier lieu de stockage de la chaîne d'approvisionnement jusque dans les ménages). Pour plus d'informations sur la logistique du dernier kilomètre, voir les orientations de l'APP à paraître sur le suivi des MII et la redevabilité les concernant aux fins de la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du Covid-19 (<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>).

### **Établir des micro-plans concernant les zones urbaines**

La micro-planification requiert d'examiner différents éléments selon que les zones ciblées se trouvent en milieu urbain ou rural, afin de prendre en compte la taille des zones, la densité de population, les conditions d'accès, etc. En milieu urbain, une fréquentation trop importante et la gestion des foules aux points de distribution ont toujours constitué un sujet de préoccupation et continuent d'être un facteur important dans la définition d'une stratégie de distribution sûre dans le contexte du Covid-19. Tout comme en milieu rural, nombre de PNLP optent, en zone urbaine, pour une distribution en porte à porte afin d'éviter des rassemblements de personnes aux points de distribution fixes. D'autres privilégient une stratégie de distribution à partir de sites fixes « modifiés », en mettant en place un grand nombre de points de distribution de petite taille pour limiter la fréquentation/respecter la distanciation physique, ou décident d'organiser des distributions « de quartier » pour éviter que du personnel extérieur ne prenne part aux activités. Les modèles de micro-planification doivent alors être spécifiquement adaptés à la stratégie de distribution adoptée.

Aux fins de définir l'approche à suivre en matière de micro-planification en milieu urbain, il est essentiel de déterminer les niveaux auquel les ateliers devraient se dérouler afin que les micro-plans élaborés soient suffisamment détaillés. C'est d'autant plus vrai si la stratégie de distribution ne prévoit pas une phase de recensement des ménages distincte visant à évaluer les réels besoins en MII. Si les zones rurales peuvent aisément être divisées en circonscriptions d'établissements de santé, cette approche peut ne pas fonctionner en milieu urbain, où une grande part des soins de santé ne sont pas assurés par le secteur public, et où les estimations des établissements de santé responsables de circonscriptions concernant la population risquent donc de ne pas être exactes. Les PNLP devraient donc réfléchir à la façon de subdiviser les régions urbaines (par exemple en zones, en quartiers, en arrondissements, etc.), puis définir la structure requise pour disposer de suffisamment de ressources humaines pour superviser les ateliers de micro-planification et garantir la production de résultats de qualité. Il peut s'agir d'organiser une formation des formateurs en cascade (de façon

virtuelle, au moyen d'un système hybride ou en présentiel) pour former les membres des équipes de gestion sanitaire des districts avant que ceux-ci ne facilitent les ateliers aux niveaux décentralisés. Il convient de réfléchir aux participants à inviter aux ateliers de micro-planification en milieu urbain, et de prévoir notamment d'inclure des personnes ayant une bonne connaissance de la population (comme des conseillers locaux). Il convient enfin de revoir le temps imparti pour les ateliers, car on met souvent plus de temps à établir des cartes et à remplir les modèles s'agissant de zones urbaines que de zones rurales.

### **Faire en sorte que les paiements puissent s'effectuer efficacement**

De nombreux pays passent à des paiements numériques (exemple : transferts mobiles), mais rencontrent des difficultés telles que des coordonnées bancaires incorrectes ou invalides, ce qui fait que nombre de membres du personnel de campagne ne perçoivent pas leurs allocations comme prévu. Selon la stratégie de campagne adoptée, il importe que toutes les données nécessaires pour faciliter la rémunération des agents de campagne et des partenaires soient obtenues bien avant que les ateliers de micro-planification n'aient lieu. Si les participants aux ateliers de micro-planification sont censés bénéficier d'une allocation de transport ou d'une indemnité journalière versée au moyen d'un virement bancaire, il importe de leur demander de communiquer dès le premier jour des ateliers des coordonnées bancaires valables, afin que les paiements soient directement effectués à l'issue des ateliers.

### **Valider les micro-plans**

Le processus de validation des micro-plans demeure vital aux fins d'une mise en œuvre adéquate sur le terrain et d'une distribution de MII réussie. Les procédures d'examen, de « nettoyage » et de validation peuvent néanmoins varier selon l'approche choisie concernant la micro-planification. Dans la plupart des cas, l'ensemble du processus se fait au niveau central. Après avoir vérifié que les cellules, les formules et les liens des micro-plans ne contiennent pas d'erreurs, il se peut qu'on doive contrôler les données à l'aune de données tirées de précédentes campagnes, ou les recouper avec des données recueillies dans le cadre d'autres programmes de santé, afin de s'assurer qu'elles sont le plus précises possible. Une fois qu'on a nettoyé et contrôlé les micro-plans (y compris les micro-budgets), on doit les consolider pour être certain de disposer de quantités de MII et de ressources financières suffisantes.

### **Tirer des enseignements des adaptations introduites face au Covid-19**

Il doit être entendu que la planification d'une distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19 constitue pour chacun une expérience nouvelle. Quelle que soit l'approche choisie par les PNLP aux fins de la micro-planification, on tirera des enseignements qu'il importe de consigner de la façon la plus détaillée possible (qu'est-ce qui a bien fonctionné, qu'est-ce qui n'a pas tant fonctionné, et pourquoi), afin que toute orientation formulée par l'APP puisse être adaptée et affinée en vue de futures campagnes de distribution.

### **Micro-planification des activités de CSC**

Voir à ce sujet le document distinct intitulé *Micro-planification des activités de changement social et de comportement dans le contexte du Covid-19*

(<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>).

### **Ressources**

Exemples de modèle de micro-planification (Excel)

Procédures opérationnelles normalisées à suivre pour compléter le modèle de micro-planification des activités de CSC

## Annexe : Exemple de modèle de micro-planification adapté à une distribution en porte à porte

Des exemples de modèle de micro-planification au format Excel et les procédures opérationnelles normalisées à suivre pour compléter le modèle de micro-planification des activités de CSC sont consultables dans la section « Ressources ».

Plan					Logistics Plan						
					Last mile logistics (from HFs to D2D)						
Population	Number of Households	# of CBVs	# of ITNs per village, and total for the DP	# of bales of ITNs	# of bales to be distributed per village / day	# of bales to be distributed per CBV / day	Distance from HF (or CH) to village (kms)	Hard to reach area (Y/N)	Access/transport mode from HF (or CH) to village (Truck/Boat/Other)	Capacity (# of bales) per transport mode	Number of trips needed per day
											n/a
0	0	0	0	0.0	0	#DIV/0!					
											n/a
0	0	0	0	0.0	0	#DIV/0!					
											n/a

Micro-planning-Template-Zambia-30aug20.xlsx - Microsoft Excel

Micro-positioning Plan

Micro logistics (from district store to HFs)				Household Registration and D2D Distribution									
Distance (kms) from district store to HF (or CH)	Transport mode from district store to HF (Truck/Pickup/Other) + Give rental cost / day	Capacity (# of bales) per transport mode	Number of trips needed	# of CBVs	# of D2D teams	# of Supervisors	# of HH registers	# of HHR Team Job Aids	# of Daily HHR summary forms	# of HHR compilation forms (Form B)	# of masks (HHR + D2D)	# of hand sanitizers (bottles of 100ml)	# of pens (HHR + D2D)
Please note that the information regarding the transport of the ITNs from district store to HFs/CHs will not be required.				#DIV/0!	0	0	0.00	0	0	0	0	0	0
				0	0	0.00	0	0	0	0	0	0	
Please note that the information regarding the transport of the ITNs from district store to HFs/CHs will not be required.				#DIV/0!	0	0	0.00	0	0	0	0	0	
				0	0	0.00	0	0	0	0	0	0	

1. Directives 2. Baseline 3. Unit Costs Corrections 4. Micro-positioning Plan 5. Budget

Micro-planning-Template-Zambia-30aug20.xlsx - Microsoft Excel

Micro-positioning Plan

Household Registration and D2D Distribution											Comments
# of HHR Team Job Aids	# of Daily HHR summary forms	# of HHR compilation forms (Form B)	# of masks (HHR + D2D)	# of hand sanitizers (bottles of 100ml)	# of pens (HHR + D2D)	# of distribution tally sheets	# of D2D Team Job Aids	# of chalk boxes (box of 12)	# of Daily D2D distribution summary forms	# of D2D distribution compilation forms	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

1. Directives 2. Baseline 3. Unit Costs Corrections 4. Micro-positioning Plan 5. Budget